

Gestion des listes électorales dans Electra

1. Préambule.....	2
2. Demandes d'inscription	2
3. Proposition de radiation.....	7
4. Commission de contrôle.....	10
5. Notifications	14

1. Préambule

Introduction de la circulaire NOR/INTA 1830120J du 21 novembre 2018 :

« La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières sont dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralise et en améliore la fiabilité. Les listes électorales sont établies par commune, et non plus par bureau de vote. »

2. Demandes d'inscription

L'inscription sur les listes électorales relève, à l'exception des cas d'inscription d'office, d'une démarche volontaire (inscription sur demande).

IOTLe maire est désormais compétent pour statuer sur les demandes d'inscription en lieu et place des commissions administratives.

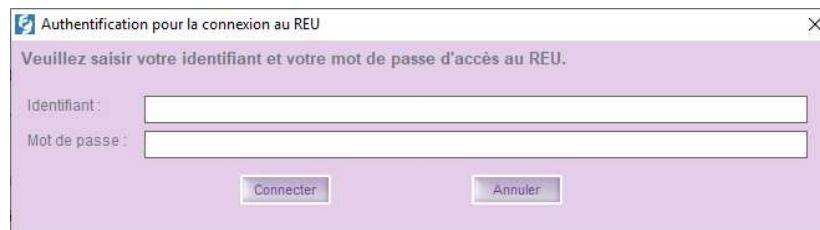
Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année mais, afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, une demande doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédent le premier tour de celui-ci.

Le processus de gestion des demandes d'inscription d'Electra interrogent le REU pour la recherche des électeurs.

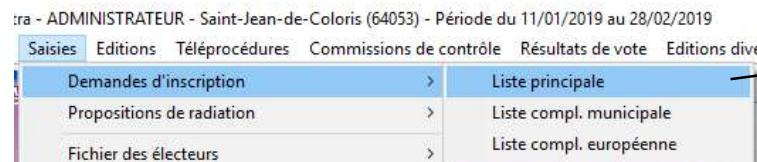
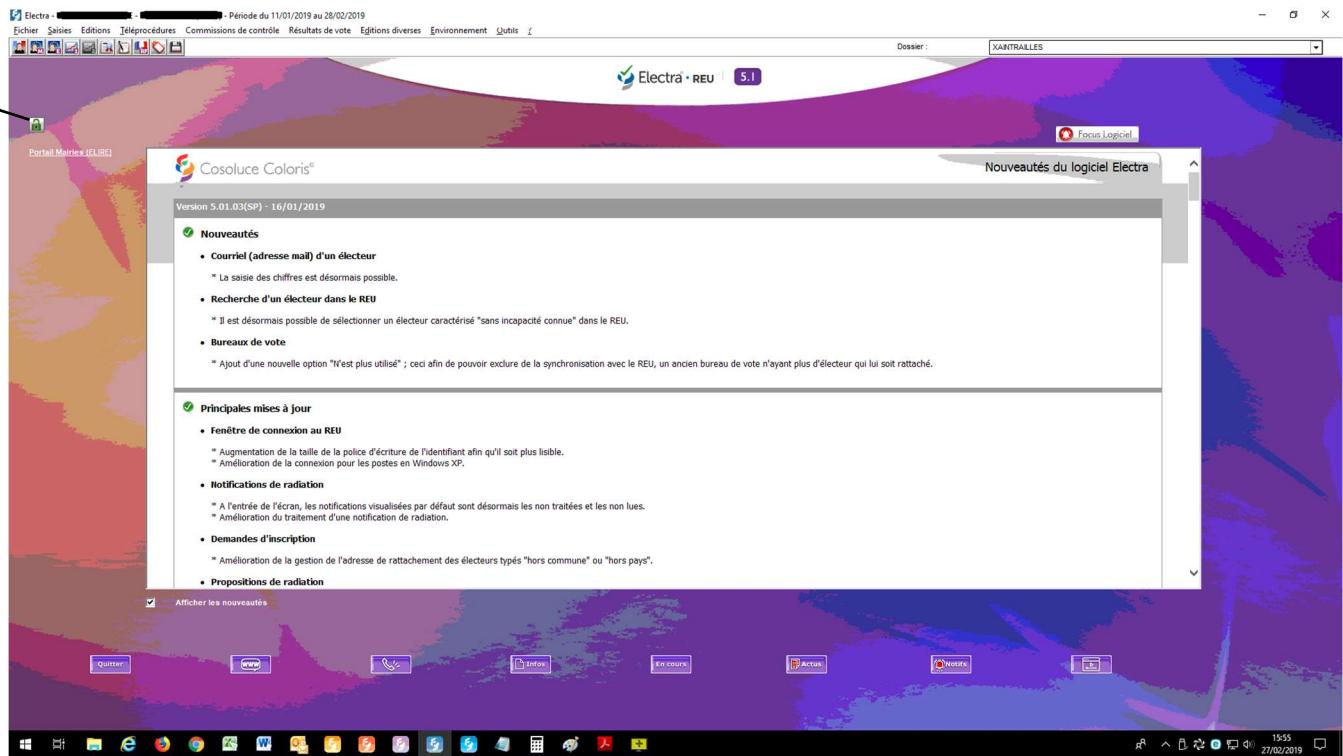
La communication entre Electra et le REU est quasi-constante.

Elle oblige à :

1. avoir une connexion internet depuis le PC sur lequel on exécute Electra
2. s'authentifier sur le REU régulièrement depuis Electra :



- Le cadenas vert affiché sur l'écran d'accueil d'Electra indique que vous êtes connecté au REU.



- Dans le cas d'une inscription sur demande, allez dans le menu ***Saisies/ Demandes d'inscription***.
- Sélectionnez la liste concernée par la demande (liste principale ou complémentaire).

Electra - Demandes d'inscription - ADMINISTRATEUR - Saint-Jean-de-Coloris (54053) - Période du 11/01/2019 au 28/02/2019

Échier Édition Traitements Accès à

Tri : Nom de famille

Demandes d'inscription

Saint-Jean-de-Coloris

Nom de famille

Identité Adresse Inscription Pces Jointes (0)

Statut Electra : néant Statut REU : néant

Identifiant National Electeur (INE) : 0 Identifiant demande REU : 0

- Etat civil

Monsieur Madame

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom usuel :

Prénoms Etat civil :

- Naissance

Date de naissance : / /

Département : (99 pour naissance à l'étranger)

Ville :

N° INSEE :

Pays : FRANCE

0 élément sur 7

▶ Cliquez sur **Ajouter**.

Recherche d'électeur dans le REU

- Options de recherche

par état civil : Monsieur Madame

Nom de famille : PIOTROSAK

Prénoms Etat civil : Catherine

Date de naissance : 28/06/1956

par Identifiant National Electeur (INE) :

Electeurs trouvés (0)

Sélection	Identifiant National Electeur (INE)	Sexe	Nom de famille	Nom d'usage	Prénoms Etat Civil	Date de naissance	Code INSEE commune de naissance	Commune de naissance
<input type="checkbox"/>								

- ▶ Saisissez le **nom de famille**, les **prénoms Etat civil** et la **date de naissance** (données obligatoires pour la recherche).
- ▶ Cliquez sur **Rechercher**.

Rechercher

Electeurs REU trouvés (4 / 4)									
Sélection	Liste	Bureau	Identifiant National Electeur (INE)	Sexe	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom usuel	Prénoms Etat Civil	Date de naissance
<input type="checkbox"/>	LP	1	1 [REDACTED]	F	D [REDACTED]	P [REDACTED]	Anne-Marie	Anne-Marie	29/09/1943

[Suivants >](#) [Fermer](#)

- ▶ 1er cas : Le résultat de la recherche s'affiche dans le tableau du bas.
- ▶ 2ème cas : Aucun résultat ne s'affiche, cliquez alors directement sur **Fermer**.

- ▶ Dans le 1^{er} cas, cochez la case dans la colonne **Sélection**.
- ▶ Cliquer sur **Fermer**

Rechercher

Electeurs REU trouvés (4 / 4)									
Sélection	Liste	Bureau	Identifiant National Electeur (INE)	Sexe	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom usuel	Prénoms Etat Civil	Date de naissance
<input checked="" type="checkbox"/>	LP	1	1 [REDACTED]	F	D [REDACTED]	P [REDACTED]	Anne-Marie	Anne-Marie	29/09/1943

[Suivants >](#) [Fermer](#)

Tri : Nom de famille

Demandes d'inscription

Saint-Jean-de-Coloris

Identité	Adresse	Inscription	Photos Jointes (0)
Statut Electre : néant	Statut REU : néant		
Identifiant National Electeur (INE) : 0		Nombre demande REU : 0	
- Etat civil <p><input checked="" type="radio"/> Marié <input type="radio"/> Veuf</p> <p>Nom de famille : PIOTROSAK</p> <p>Nom d'usage : PIOTROSAK</p> <p>Prénom usuel : </p> <p>Prénoms Etat civil : Catherine</p>			
- Naissance <p>Date de naissance : 28/08/1955</p> <p>Département : Lot-et-Garonne (99 pour naissance à l'étranger)</p> <p>Ville : Agen</p> <p>N° INSEE : 47001</p> <p>Pays : FRANCE</p>			

[Ajouter](#) [Supprimer](#) [Modifier](#) [Vider](#) [Annuler](#) [Fermer](#)

- ▶ Dans l'écran des demandes d'inscription qui s'affiche, allez dans l'onglet **Adresse**.
- ▶ Si vous étiez, après la recherche, dans le 2^{ème} cas, vous pouvez saisir directement dans les champs les informations concernant l'état civil de la personne et sa naissance, ensuite allez dans l'onglet **Adresse**.

- ▶ Complétez l'adresse
- ▶ Cliquez sur l'onglet **Inscription**

Identité **Adresse** **Inscription** **Pces Jointes (0)**

- Adresse de domiciliation

Hors commune Hors pays

N° de rue : Bis, Ter... :

Rue :

Complément 1 :

Complément 2 :

Lieu dit :

Ville : N° INSEE : Code Postal :

Identité **Adresse** **Inscription** **Pces Jointes (0)**

- Inscription

Provenance : néant Dossier incomplet

Date de dépôt : Motif d'inscription :

Précisions sur l'inscription :

Ville d'origine : (n° INSEE)

- Bureau de vote

Bureau de vote : Nom du bureau : Mairie

- Décision

Demande non examinée Demande acceptée Demande refusée

Date commission :

Motif du refus :

Notification du refus le :

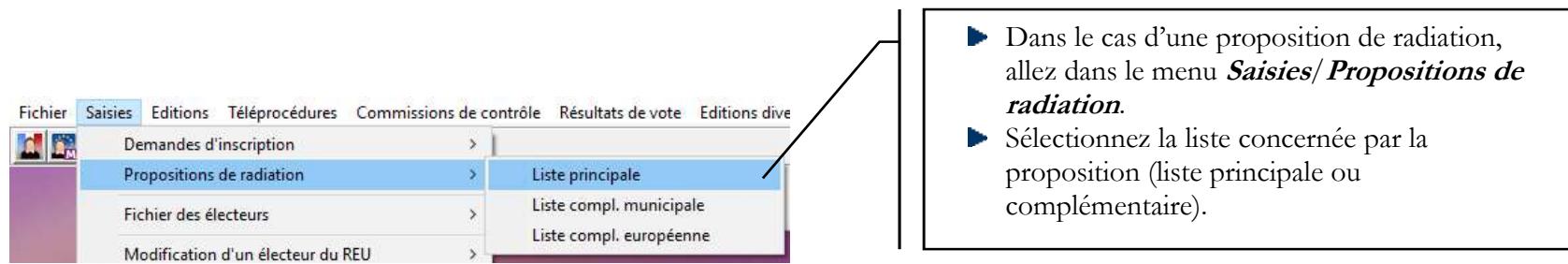
Ajouter **Supprimer**
Récepissé **Viser** **Valider** **Annuler**
Fermier

- ▶ Saisissez la **date de dépôt**, le **motif d'inscription** et le **bureau de vote**.
- ▶ Le régime courant d'une inscription sur demande est le motif **Inscription volontaire**.
- ▶ Si vous le désirez, vous pouvez saisir un complément d'information sur l'inscription dans la zone **Précisions sur l'inscription**.
- ▶ Cliquez sur **Viser**.
- ▶ L'inscription est transmise au REU, elle est définitive.

3. Proposition de radiation

Le maire est compétent tout au long de l'année pour procéder à la radiation des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour rester inscrits sur la liste électorale en lieu et place des commissions administratives.

Une procédure contradictoire est prévue par la loi, permettant aux électeurs proposés à la radiation de demeurer inscrits sur la liste électorale de la commune, qu'il s'agisse d'une liste électorale principale ou d'une liste complémentaire (cf. **4. commissions de contrôle**).



Cliquez sur **Ajouter**.

Propositions de radiation

Identité	Adresse	Proposition de radiation	Pces Jointes (0)
Statut Electra : néant	Statut REU : néant		
Identifiant National Electeur (INE) : 0	Identifiant demande REU : 0		

- Etat civil

- Naissance

Ajouter

Supprimer

Abandonner

Viser

Valider

Annuler

Fermer

Recherche des électeurs de la commune dans le REU - Sélection de l'électeur de la liste principale à radier

- Options de recherche

Type de liste : Principale Complémentaire Municipale Complémentaire Européenne

Bureau : Inclure les électeurs sans bureau

Nom de famille / d'usage commence par : BALMA

Catégories d'électeurs : uniquement les actifs uniquement les inactifs tous

- Options de filtre

Prénoms Etat civil : commence par contient

Date de naissance :

Identifiant National Electeur (INE) :

Rechercher

Electeurs REU trouvés (0)

Sélection	Liste	Bureau	Identifiant National Electeur (INE)	Sexe	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom usuel	Prénoms Etat Civil	Date de naissance

Suivants **Fermer**

- ▶ Saisissez le **nom de famille** ou simplement le début de celui-ci.
- ▶ Cliquez sur **Rechercher**.

▶ Comme vous n'avez saisi que le nom de famille ou une partie de celui-ci, plusieurs électeurs peuvent être proposés en résultat.

Rechercher

Electeurs REU trouvés (4 / 4)

Sélection	Liste	Bureau	Identifiant National Electeur (INE)	Sexe	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom usuel	Prénoms Etat Civil	Date de naissance
<input type="checkbox"/>	LP	1	1 [REDACTED]	F	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<input type="checkbox"/>	LP	1	3 [REDACTED]	M	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<input type="checkbox"/>	LP	1	3 [REDACTED]	F	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<input type="checkbox"/>	LP	1	5 [REDACTED]	F	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Suivants **Fermer**

Rechercher

Electeurs REU trouvés (4 / 4)

Sélection	Liste	Bureau	Identifiant National Electeur (INE)	Sexe	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom usuel	Prénoms Etat Civil	Date de naissance
<input type="checkbox"/>	LP	1	1 [REDACTED]	F	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<input type="checkbox"/>	LP	1	3 [REDACTED]	M	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<input type="checkbox"/>	LP	1	3 [REDACTED]	F	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<input checked="" type="checkbox"/>	LP	1	5 [REDACTED]	F	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Suivants **Fermer**

- ▶ Cochez la case de l'électeur concerné dans la colonne **Sélection**.
- ▶ Cliquer sur **Fermer**

- Dans l'écran des propositions de radiation qui s'affiche, allez dans l'onglet **Proposition de radiation**.

- Compléter la **date** de proposition de radiation, le **motif de radiation** et le **motif détaillé**.
 Le régime courant d'une proposition de radiation est **Radiation pour perte d'attaché communale ou consulaire**.
- Cliquer sur **Valider**

Le maire ne peut procéder à une radiation qu'après en avoir avisé l'électeur pour qu'il puisse formuler d'éventuelles observations.

Pour éditer cet avis, cliquez sur  .

Pour l'instant, l'attestation n'a pas été mise à jour par rapport aux dernières modifications réglementaires.

L'éditeur a prévu de le faire le 10 mars 2019.

L'électeur est invité à formuler ses observations dans un délai de quinze jours à compter de la réception du courrier du maire l'informant de son projet de radiation.

4. Commission de contrôle

Dans le cadre du transfert des compétences de l'ancienne commission administrative au maire par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016, le législateur a créé une commission de contrôle dans chaque commune (art. L.19, I), compétente pour exercer un contrôle a posteriori des décisions du maire.

Elle pourra statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire (art. L.18, III et L. 19, I).

Elle pourra contrôler également la régularité de la liste électorale à l'occasion de réunions spécifiques.

Cette commission se réunit préalablement à chaque scrutin, entre les 24ème et 21ème jours avant celui-ci.



La fenêtre suivante s'ouvre :

► Cliquez sur *Ajouter*.

► Cliquez sur *Valider*.

Une fois les membres de la commission saisis, il faudra saisir chaque commission de contrôle.

Coloris (64053) - Période du 11/01/2019 au 28/02/20

Commissions de contrôle Résultats de vote Edit

Saisie des membres

Saisie des commissions de contrôle

- Allez dans *Commissions de contrôle/Saisie des commissions de contrôle*.

La fenêtre suivante s'ouvre :

Electra - Commissions de contrôle - ADMINISTRATEUR - Saint-Jean-de-Coloris (64053) - Période du 11/01/2019 au 28/02/2019

► Cliquez sur **Ajouter**.

► Saisissez la **date de la commission**.

► Vous visualiserez les demandes d'inscription et les propositions de radiation non visées.

► Cela implique que l'on ait préalablement saisi toutes les demandes d'inscription (cf. **2. Demandes d'inscription**) dans Electra même celles que le maire aurait refusé de viser.

Vous pouvez imprimer les listes des demandes d'inscription et des propositions de radiations non examinées (bouton) pour les fournir aux membres de la commission.

Une fois la séance tenue et les examens établis, il vous faut saisir les avis. Les boutons « Examen » situés dans les deux tableaux permettent de statuer sur ces demandes d'inscriptions et ces propositions de radiation, en justifiant les refus d'inscriptions et les annulations de radiations :

Sélectionnez la commission et les demandes d'inscription à examiner. Indiquez ensuite la décision pour chaque demande et indiquez le motif du refus si la demande a été refusée.

Commission : 28/02/2019 | Liste : Toutes les listes | Bureau : Tous les bureaux | Valider

Demandes d'inscription non examinées
 Demandes d'inscription déjà examinées pour cette commission
 Toutes les demandes d'inscription pour cette commission

Electeur | Né(e) le | Non examinée | Acceptée | Refusée | Motif Refus

GIRCA Céline Danièle	28/06/1970				
----------------------	------------	--	--	--	--

Sélectionnez la commission et les propositions de radiation à examiner. Indiquez ensuite la décision pour chaque proposition et indiquez le motif de l'annulation si la proposition a été annulée.

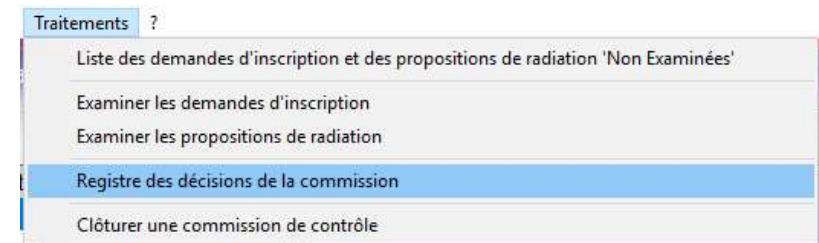
Commission : 28/02/2019 | Liste : Toutes les listes | Bureau : Tous les bureaux | Valider

Propositions de radiation non examinées
 Propositions de radiation déjà examinées pour cette commission
 Toutes les propositions de radiation pour cette commission

Electeur | Né(e) le | Non examinée | Acceptée | Annulée | Motif Annulation

GIRCA Olivier	10/03/1995				
---------------	------------	--	--	--	--

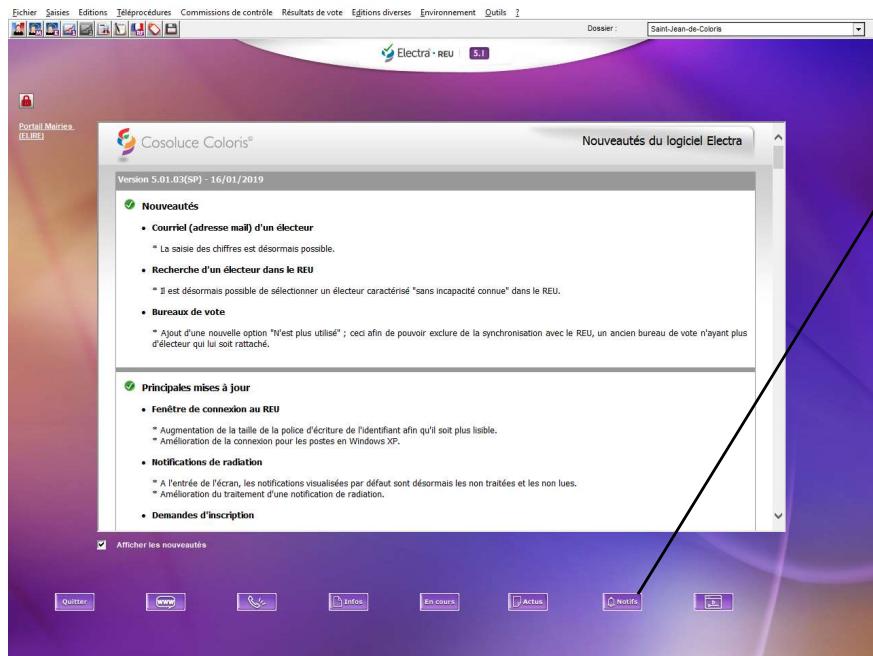
Il vous reste à sortir le registre des décisions de la commission, et à la clôturer.



5. Notifications

Les inscriptions et les radiations d'office ne sont pas gérées par les services de la mairie mais relèvent des prérogatives de l'Insee qui les intègre directement dans le REU. Le maire en est tenu informé par le système de gestion du REU.

Depuis le 1er janvier 2019, la demande d'inscription peut être faite en ligne. Cette demande, ainsi que les pièces justificatives sont transmises au maire par l'intermédiaire du système de gestion du REU.



- ▶ Les inscriptions d'office, radiations d'office et demandes d'inscription en ligne prises en compte dans le REU font l'objet d'une notification du REU vers Electra. Cliquez sur le bouton Notifs pour les visualiser.

- ▶ Cliquer sur action pour prendre en compte la notification.

Electra - Notifications du REU [REDACTED] - Période du 11/01/2019 au 28/02/2019

- Options de filtre

Non lues / Lues

Non traitées / Traitées

Recharger

Toutes Non lues Lues Toutes Non traitées Traitées

Notifications REU trouvées (15)

Lue/Non lue	Créeée dans le REU le	Collectée dans Electra le	Type de notification	Résultat du traitement	Détail de la notification	Action	Traitée
<input type="checkbox"/>	05/02/2019	05/02/2019	Radiation	Pris en compte	Suite à une inscription dans une autre commune, J [REDACTED] R [REDACTED] a été radié de la liste principale. Ses coordonnées de contact : L [REDACTED] 47 [REDACTED] - 05 53 [REDACTED]		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	05/02/2019	05/02/2019	Radiation	Pris en compte	Suite à une inscription dans une autre commune, J [REDACTED] R [REDACTED] a été radié de la liste principale. Ses coordonnées de contact : 10 10 10 L [REDACTED] 47 [REDACTED] - 0553 [REDACTED]		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	14/02/2019	27/02/2019	Inscription	Pris en compte	La demande d'inscription n°2242024 de M [REDACTED] P [REDACTED] a été prise en compte. L'électricité M [REDACTED] P [REDACTED] a été inscrite sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, M [REDACTED] L [REDACTED] a été inscrite d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, A [REDACTED] B [REDACTED] a été inscrite d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, P [REDACTED] A [REDACTED] a été inscrit d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, F [REDACTED] M [REDACTED] a été inscrit d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, T [REDACTED] C [REDACTED] a été inscrit d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, T [REDACTED] B [REDACTED] a été inscrit d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, E [REDACTED] G [REDACTED] a été inscrite d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	22/02/2019	27/02/2019	Inscription d'office	Pris en compte	En raison de l'acquisition prochaine de la majorité, B [REDACTED] D [REDACTED] a été inscrite d'office par anticipation sur la liste principale		<input type="checkbox"/>

Fermer

15:55 27/02/2019

6. Conclusion

- Les inscriptions/radiations d'office (jeunes atteignant la majorité, personnes ayant acquis/perdus la nationalité française, décisions judiciaires, personnes décédées) sont de la responsabilité de l'INSEE, ces informations seront transmises via l'outil de notification du REU vers Electra.
- Les inscriptions en ligne sont de la responsabilité de l'INSEE, ces informations seront transmises via l'outil de notification du REU vers Electra.
- Les inscriptions/radiations volontaires et les radiations pour perte d'attaché communale sont de la responsabilité de la mairie. Elles deviennent définitives dans le REU une fois visées dans Electra.
- Les inscriptions des Français établis hors de France sont de la responsabilité de l'INSEE, ces personnes ne doivent plus figurés sur les listes de communes françaises.
- L'édition des listes électorales est permise par l'INSEE aux mairies via une extraction du REU dans un cadre strictement défini.
- L'édition et l'envoi des cartes électorales est de la responsabilité des mairies.
- La gestion des bureaux de vote et le découpage géographique est de la responsabilité des mairies.
- La gestion des procurations est de la responsabilité des mairies.
- La gestion des retours de carte et des retours de propagandes est de la responsabilité des mairies.